

L'Écho du Carillon

Volume 7, numéro 1

Septembre 2002

Bonjour à vous tous! Après une longue absence, votre messenger « L'Écho du Carillon » est de retour pour vous, les membres de l'Association des résidants du lac Carillon, et pour vous, nos commanditaires qui, par votre soutien financier, aidez grandement notre Association. Ce premier numéro est aussi envoyé pour une dernière fois aux quelques résidants non-membres.

Il existe un engagement moral entre les membres de cette Association et les commerces participants de Saint-Ubalde qui, depuis plusieurs années, ont permis à l'ARC une stabilité financière. Nous avons été la première association de villégiateurs à soutenir une campagne d'achat à Saint-Ubalde; pour nous, c'est le moyen de vous remercier.

C'est pour ces raisons que votre conseil d'administration vous demande de les encourager et nous vous invitons à vous identifier comme membres de l'ARC auprès de ceux-ci et de les remercier de leur participation. Et si vous encouragez un commerçant non identifié dans ce journal, vous pouvez lui suggérer, s'il désire augmenter son chiffre d'affaires, de se joindre à nous.

C'est toutes et tous ensemble que nous parviendrons à un juste équilibre financier et que nous pourrons ainsi apporter notre soutien afin de transmettre

« *La nature en héritage* ».

Serge Lachance, Président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

12 OCTOBRE 2002

**CONVOCA
TION
ET ORDRE DU JOUR**

À L'INTÉRIEUR

Un peu d'histoire...

Au cours des dernières années, la villégiature au lac Carillon n'a pas été nécessairement de tout repos du moins pour vos représentants. Nous avons obtenu, dans un premier temps, le déneigement des chemins afin d'accéder à nos résidences toute l'année; par la suite, de longues démarches nous ont enfin permis d'obtenir l'interdiction des moteurs à essence tant sur le territoire de Saint-Ubalde que sur celui de Notre-Dame-de-Montauban qui partage le lac avec nous.

Nous avons rencontré au fil des ans de nombreux désagréments tant à la plage qu'à la marina du lac Carillon. Plusieurs d'entre nous ont été témoins de vandalisme, de coupe d'arbres, d'attitudes dégradantes et disgracieuses tant de campeurs autorisés que de campeurs non autorisés. La municipalité a voulu poser des actions, mais ces dernières sont restées vaines.

Plusieurs d'entre nous ont aussi été victimes de vols et de vandalisme et nous avons essayé au fil des ans de vous inciter à une surveillance de quartier comme les forces de l'ordre nous le suggèrent. Des panneaux dissuasifs ont été installés par votre Association, mais ce n'est encore une fois qu'avec votre participation que des résultats significatifs seront atteints.

Nous sommes intervenus auprès de plusieurs ministres, ministères et différents paliers décisionnels concernant des dossiers comme la protection publique, les coupes de bois, l'acquisition de nos terrains.

Nous nous sommes aussi occupés de déchets et nous nous sommes impliqués dans la vie communautaire de Saint-Ubalde en organisant un « Panier de Noël » depuis quelques années, ce qui fut grandement apprécié par la communauté ubaldoise.

Tous se souviennent sûrement du dossier de la piste multifonctionnelle et du dossier du parc régional. Deux dossiers qui ont fait couler beaucoup d'encre... (suite page 2)

Des dossiers prioritaires :

- Devenir propriétaires
- Pistes de VTT et motoneige
- Plage et marina
- Vol et vandalisme
- Réseau routier

NOTE IMPORTANTE

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2002 pour acquitter votre cotisation cette année.

Seuls les membres en règle ayant payé leur cotisation avant le 30 septembre 2002 pourront assister à l'assemblée générale

Un peu d'histoire... (suite)

Des chroniqueurs, par l'entremise de ce média, vous ont entretenu d'environnement, de nature, de photographie, de faune, de pêche et chasse, de sport, de service, de sécurité nautique, de la réglementation en villégiature et quelques quiz vous auront permis de vous changer les idées, des concours auront aussi permis d'identifier ce journal, de se doter de noms de rues, et d'organiser un rallye à pied en permettant à quelques personnes de se mériter des prix intéressants.

L'entretien des sentiers pédestres a été un stimuli pour certains villégiateurs et quelques corvées ont permis de restaurer et d'entretenir une partie de notre parc pédestre.

L'implantation de Lotomatique a permis à l'ARC de percevoir quelques revenus supplémentaires.

Aujourd'hui, encore une fois, nous sollicitons votre participation. Celle-ci peut se traduire de différentes façons selon vos disponibilités et selon votre goût. Que nous pensions à ce journal ou à des articles, que ce soit pour nettoyer les sentiers pédestres même si vous n'avez pas de tronçonneuse ou autres équipements, bien des fois seulement quelques bras seraient appréciés.

Vous auriez le goût de vous impliquer, vous aimeriez organiser une activité quelconque, vous avez une bonne idée ou encore vous aimeriez partager cette idée avec nous, vous êtes les bienvenues.

Il faut redonner à cette Association son souffle d'antan, il faut que toutes et tous ensemble nous parvenions à une villégiature saine et respectée.

Un seul objectif est important, les règlements généraux de l'Association s'y réfèrent, nous travaillons pour :

« La nature en héritage ».

Serge Lachance, Président

Nos plantes à l'automne

Par : Claire Huot

L'automne apporte des jours frais où travailler dans la plate-bande est un véritable plaisir. Profitez-en pour accomplir les travaux que vous n'aviez pu terminer au printemps.

- Plantez de nouvelles vivaces tout en divisant ou en transplantant les anciennes si leur état l'exige, surtout celles à floraison printanière.
- Semez à l'extérieur les vivaces qui requièrent une longue période de froid pour germer.
- Si vous décidez de cultiver des vivaces adaptées à des zones plus chaudes, places-les toujours dans un lieu où la neige s'accumule bien, tel qu'à l'ombre d'un arbre ou d'un arbuste
- Si vous voulez multiplier vos vivaces par semis, récoltez les semences au fur et à mesure qu'elles sont prêtes.
- Enlevez manuellement toute mauvaise herbe.
- Agrandissez les plates-bandes si elles sont devenues trop étroites.
- Utilisez la tondeuse pour déchiqueter les feuilles mortes et soufflez-les dans la plate-bande.
- À la toute fin de la saison, protégez les vivaces nouvellement plantées si vous croyez qu'il y a un risque qu'elles soient déchaussées par l'action du gel et du dégel (si vous avez épandu beaucoup de feuilles mortes déchiquetées sur la plate-bande, ce travail est déjà fait.).
- **Rangez le hamac pour l'hiver.**

Source : Le jardinier paresseux Larry Hadgson



Matériaux de construction
Pompe à eau

464, rue St-Paul

St-Ubalde, GOA 4LO

Dépanneur Camping Lac Blanc



Omer Hardy, Directeur

Tél. : (418) 277-2215

Tééc. : (418) 277-2172



Association des Résidents du lac Carillon

2420, rue Lemieux, Québec (Québec) G1P 2V4
(418) 683-1695—echoducarillon@globetrotter.ne

Convocation à l'assemblée générale

Qui : *Les Propriétaires et leur conjoint*
Date : *Samedi, 12 octobre 2002*
Heure : *9h30*
Lieu : *4164 chemin du Huard, Lac Carillon*

Invités : *Monsieur Jean-Paul Darveau, maire de Saint-Ubalde
La Sûreté du Québec (à confirmer)*

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Règles de procédure
3. Lecture et acceptation du compte rendu du 6 octobre 2001
4. États financiers
5. Rapport de la vérificatrice
6. Acceptation des états financiers
7. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2002
8. Cotisation 2002-2003
9. Rapport du président
10. Renouvellement de mandat et élection
11. Orientation et objectifs
12. Période de questions
13. Allocution de monsieur le maire et questions
14. Présentation de la Sûreté du Québec et questions
15. Levée d'assemblée et fraternisation

Serge Lachance, Président
Le 9 septembre 2002

Des dossiers prioritaires...

- **Devenir propriétaire**

Comme depuis plusieurs années ce dossier est notre principal cheval de bataille, des échanges sur ce sujet ont eu lieu avec monsieur Darveau et vous en saurez plus le 12 octobre.

RÉSIDENTS

À PART ENTIÈRE

- **Plage et marina**

Le secteur de la marina et plus particulièrement celui de la plage ont été depuis un certains temps des sites d'accueil pour Pierre, Jean, Jacques.

Vidanges, bouteilles vides, feux pas toujours sécuritaires ont tous un jour ou l'autre dérangé quelques-uns d'entre nous. Des échanges sur ce dossier sont en cours avec monsieur Darveau. Des pistes de solutions seront abordées à l'assemblée générale, venez vous faire entendre.

BATEAUX À MOTEUR

ET CAMPING

INTERDITS

- **Vol et vandalisme**

Des méfaits ont lieu, des actions sont posées mais votre participation n'est pas toujours présente.

Vous aurez la chance de connaître ce que les autorités préconisent, vous pourrez poser vos questions et collectivement nous pourrons réagir.

ATTENTION VOLEURS

CHASSEURS À L'AFFÛT

- **Pistes de VTT et motoneige**

Les pistes de VTT (Chemin du lac Carillon) et de motoneige (piste multifonctionnelle) ont été une source de préoccupation pour les villégiateurs.

Lors de l'assemblée générale vous aurez à prendre position sur ces dossiers, vos commentaires seront importants pour notre avenir, ne laissez pas quelques personnes prendre position à votre place.

JUSQU'OU IREZ-VOUS

AUJOURD'HUI ?

- **Réseau routier**

Le réseau routier du secteur du Carillon a été depuis plusieurs années une préoccupation constante de votre Association.

Quelques soubresauts climatiques ont fait du printemps dernier une saison hors de l'ordinaire, ce qui nous a fait vivre quelques moments difficiles.

Des interventions ont été faites dès le début.

Nous sommes encore actifs dans ce dossier et la municipalité a déjà entrepris certaines améliorations; d'autres actions devraient être mises de l'avant dans les prochains mois, nous vous tiendrons au courant.

VÉHICULES SUSPECTS

**Avisez sans délai la Sûreté du Québec
de la présence de tout véhicule suspect
en téléphonant au 310-4141
ou par cellulaire *4141**

- **En résumé**

Ces dossiers ont tous à différents niveaux une importance plus ou moins grande pour vous, mais celui qui vous préoccupe le plus mérite-t-il d'être réglé sans vous?

Venez vous faire entendre...

Propriétaires de chalet sur les terres publiques

Source : **Le Courrier de Portneuf**, dimanche 25 août 2002

Saviez-vous que dans le comté de Portneuf, il y a 697 propriétaires de chalets dont le terrain est loué du ministère des Ressources naturelles du Québec et que le MRN est favorable à la vente des terrains de villégiature s'ils sont situés en zone municipalisée ?

En 1990, la MRC de Portneuf, via le comité administratif, recommandait la non privatisation des lots de villégiature privée émis par le MRN, selon la résolution 2241290. Elle est l'une des seules MRC au Québec à demander au MRN de surseoir à son droit de vente sur tout le territoire de la MRC, privant ainsi tous ces locataires de leur droit d'accéder à la propriété.

Des démarches ont été entreprises au printemps 2002 par l'Association des propriétaires de chalet du lac Long auprès des maires de la MRC visant à les sensibiliser à la problématique mais les fonctionnaires responsables du développement du territoire de la MRC ont recommandé de maintenir cette situation. Les seules municipalités qui ont voté en faveur d'un changement de situation qui aurait permis l'achat des terrains sont Saint-Alban, Saint-Gilbert, Deschambault et Grondines.

Il est opportun que tous les propriétaires des chalets intéressés à faire l'acquisition des terrains du MRN se réunissent pour faire valoir leurs droits auprès du MRN et de la MRC et transmettent leurs commentaires par télécopieur au 450 963-8893.

Dominique Julien, Président du comité touristique Lac Long

Une lettre réitérant notre demande qui est appuyée par la municipalité fut envoyée à la MRC. Des entretiens ont lieu avec monsieur le maire. Votre statut de membre vous permettra de connaître le dénouement de ces pourparlers.

LOTOMATIQUE

Dans le présent numéro est inclus un formulaire d'adhésion à LOTOMATIQUE, ce formulaire vous offre différentes combinaisons possibles.

Le coût de cette participation est le même que celui que vous feriez à chaque tirage chez un revendeur indépendant ou dans un kiosque de Loto Québec.

Que ce soit seul, en groupe, pour une seule loterie ou pour en regrouper plusieurs, cette option vous permet de ne jamais manquer un tirage.

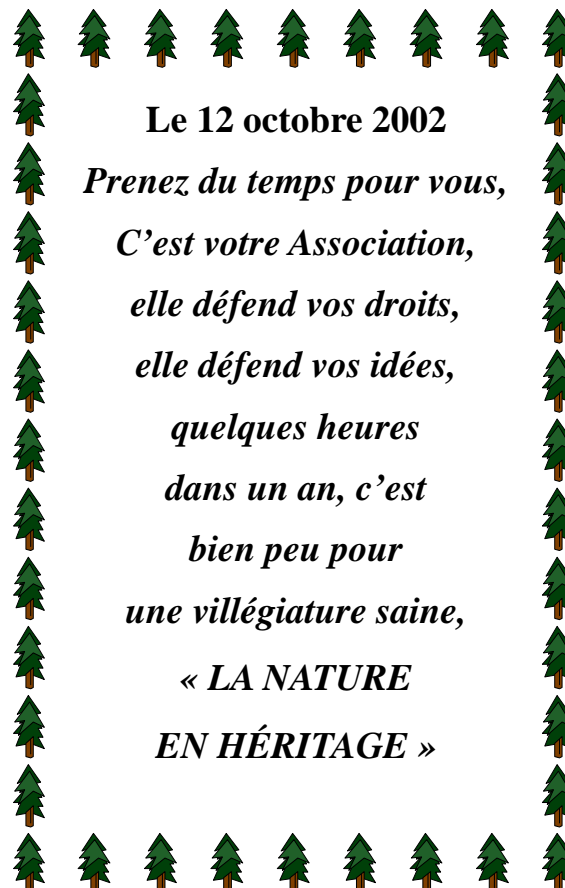
Vous avez perdu votre billet, il a passé dans la lessiveuse, vous n'avez pas vérifié vos numéros, aucune importance Loto Québec s'en occupe pour vous et vous fait parvenir directement chez vous les lots gagnants.

C'est une manière simple de se prévaloir d'un billet de loterie assidûment, c'est aussi une manière efficace d'apporter une source de revenus à votre Association.

N'hésitez pas, remplissez-le dès maintenant, si vous cherchez des partenaires, vous en trouverez plus rapidement que vous pensez.

Bonne chance à chacune et chacun de vous.

Votre Conseil d'administration



Pour les fervents de framboises ou autres Petits conseils à adopter lors d'une rencontre avec un ours

1. Restez calme, évaluez la situation.
2. Parler doucement à l'animal, ne pas crier.
3. Lui laisser l'espace nécessaire pour fuir.
4. Ne pas courir, sauf pour gagner un endroit sûr à proximité.
5. Évitez de fixer l'animal dans les yeux.
6. Reculez en vous assurant de sa position.
7. Si l'ours avance vers vous, jetez des objets devant lui pour le distraire.
8. Grimper dans un arbre.
9. Ne jamais simuler la mort avec l'ours noir.
10. S'il attaque, défendez-vous avec des roches, bâtons ou autres et protégez-vous le cou.

Source : Le Journal de Québec

Un peu d'histoire...

Saint-Ubalde (1860)

L'œillet (floraison : juin à août; site : église)

La culture de la pomme de terre occupe une place importante dans l'économie de cette municipalité en raison des terres sablonneuses que l'on y retrouve. L'acériculture y est également très développée.

Au cœur du village, l'église (1878) et l'ancien couvent (1885), qui loge aujourd'hui les bureaux municipaux, offrent de belles qualités architecturales.

En plus d'accueillir chaque année des milliers de touristes québécois et européens grâce à son réseau d'hébergement en famille, Saint-Ubalde constitue une véritable station touristique avec le lac Blanc comme cœur de ses activités. On y retrouve entre autres le Centre vacances familiales, le camping municipal, une plage publique et le camp de vacances du Domaine de la fraternité. De plus, en août, le site du lac est le théâtre du Moumundial, un tournoi provincial de volley-ball de plage.

Saint-Ubalde est enfin le village natal de Wilfrid Richard, un des plus dignes représentants de l'art populaire animalier au Québec.

Source : Guide touristique Portneuf 2002-2003

L'Écho du Carillon est le bulletin d'information publié par l'Association des résidents du lac Carillon

Sa distribution est faite aux membres de l'Association, ses commanditaires et à la municipalité de Saint-Ubalde gratuitement.

Président : Serge Lachance

Secrétaire : Sylvie Pelletier

Trésorière : Jocelyne Roberge

Représentant secteur de la Sauvagine :
Michel Lamoureux

Représentant secteur du Huard :
Jean-Louis Fiset

Représentant secteur de la Bernache et du Colvert :
Rino Morin

Éditrice : L'Écho du Carillon:
Claire Huot

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée à :

L'Association des résidents du lac Carillon, 2420, rue Lemieux, Québec (Québec) G1P 2V4
Tél. : 418 683-1695

Courriel :
echoducarillon@globetrotter.net



Association des Résidents du lac Carillon

**Lotomatique
deux manières de s'entraider :**

**Votre billet garanti
et une ristourne
pour votre Association**



277-2059



GARAGE BERNARD HARDY INC.

RÉPARATION GÉNÉRALE
SOUDURE

455, St-Paul, St-Ubalde, c.p. 159 G0A 4L0